

Les motivations pour s'engager et les obstacles rencontrés en qualité de bénévole

Il a été demandé dans le cadre de l'Enquête nationale sur les dons, le bénévolat et la participation¹ de 2000 aux 27 % de Canadiens ayant travaillé bénévolement au cours de l'année 2000 si l'une des motivations citées dans une série de huit motivations éventuelles constituait la raison de leur engagement en qualité de bénévoles. Il a été demandé aux 73 % de Canadiens n'ayant pas travaillé bénévolement si l'un des obstacles cités dans une série de huit obstacles éventuels constituait la raison pour laquelle ils n'avaient pas travaillé bénévolement. L'importance attachée à certaines de ces motivations et à certains de ces obstacles varie avec les caractéristiques personnelles des bénévoles et de manière sensible avec leur âge.

Les motivations pour s'engager en qualité de bénévole

La croyance en la cause en faveur de laquelle l'organisme bénéficiaire de leur contribution horaire intervient est la motivation la plus fréquemment citée pour justifier l'engagement en qualité de bénévole (signalée par 95 % des bénévoles). Une majorité de bénévoles a également cité le désir de mettre à profit leurs compétences et leur expérience (81 % des bénévoles), le fait d'être personnellement touché par la cause en faveur de laquelle l'organisme bénéficiaire de leur contribution horaire intervient (69 %) et le désir de découvrir leurs propres points forts et habiletés (57 %) pour décrire leur motivation pour s'engager en qualité de bénévole. Un nombre plus restreint de bénévoles a déclaré avoir travaillé bénévolement parce que leurs amis sont dans ce cas (30 %), pour satisfaire à des obligations religieuses ou conformément à leurs croyances religieuses (26 %) ou pour améliorer leurs débouchés professionnels (23 %).

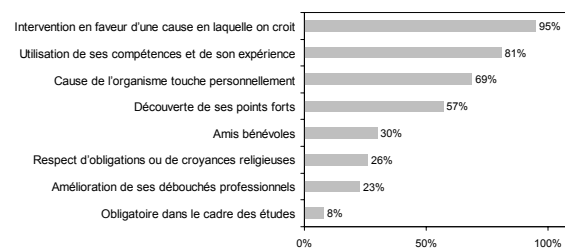
L'âge et les motivations pour s'engager en qualité de bénévole

Les bénévoles les plus jeunes étaient plus susceptibles de s'engager en raison de leur désir de découvrir leurs points forts et leurs habiletés. Un peu plus de sept bénévoles sur dix (71 %) âgés de 15 à 24 ans et 63 % des bénévoles âgés de 25 à 34 ans ont déclaré travailler bénévolement pour cette raison, contre moins de la moitié (46 %) des bénévoles âgés de 65 ans et plus.

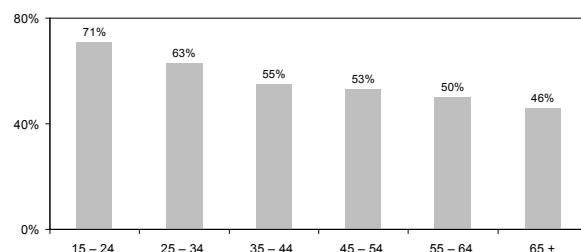
Les bénévoles les plus jeunes étaient également plus susceptibles de s'engager en qualité de bénévoles en raison de leur désir d'améliorer leurs débouchés professionnels. La majorité (55 %) des bénévoles âgés de 15 à 24 ans ont cité cette raison pour décrire leur motivation pour s'engager en qualité de bénévoles.² L'importance de cette motivation décline spectaculairement avec l'âge et elle n'a plus été citée que par moins d'un tiers (27 %) des bénévoles âgés de 25 à 34 ans et elle a chuté à tout juste 6 % pour les bénévoles âgés de 65 ans et plus.

Les bénévoles plus âgés étaient plus susceptibles de citer des obligations ou des croyances religieuses pour justifier leur engagement en qualité de bénévoles. La moitié (50 %) des bénévoles âgés de 65 ans et plus étaient dans ce cas, contre un quart ou moins d'un quart de ceux âgés de moins de 55 ans.

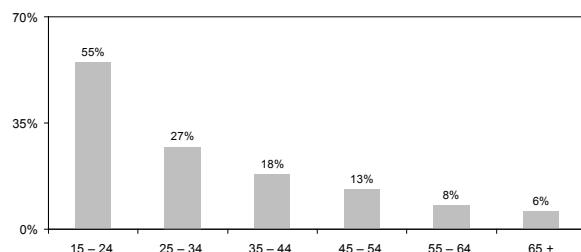
Motivations pour s'engager en qualité de bénévole



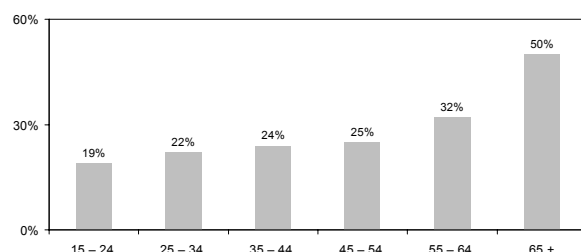
Découverte de ses points forts, selon l'âge



Amélioration des débouchés professionnels, selon l'âge



Satisfaction d'obligations religieuses, selon l'âge



¹ Les estimations de l'ENDBP sont fondées sur les dons de charité et les activités de bénévolat signalés par les Canadiens âgés de 15 ans et plus, au cours d'une période d'un an.

² Comme la majorité des Canadiens n'ont pas travaillé bénévolement en 2000, cette fiche de renseignements porte sur les obstacles rencontrés pour s'engager purement et simplement en qualité de bénévole et non sur les obstacles rencontrés pour s'engager plus, signalés par les bénévoles. Pour prendre connaissance des obstacles rencontrés pour s'engager davantage, prière de consulter le rapport *L'esprit de bénévolat au Canada : les motivations et les obstacles* à <www.donetbenevolat.ca>.

Les obstacles rencontrés pour s'engager en qualité de bénévole

Près de sept sur dix Canadiens (69 %) n'ayant pas travaillé bénévolement en 2000 ont déclaré que le manque de disponibilité a constitué un obstacle à leur engagement en qualité de bénévoles. Près de la moitié d'entre eux (46 %) ont déclaré ne pas avoir travaillé bénévolement parce qu'ils ne désiraient pas s'engager pour une année entière et un peu moins de quatre sur dix d'entre eux ont déclaré avoir donné de l'argent (38 %) au lieu d'heures de travail bénévole ou ne pas avoir été sollicités personnellement pour s'engager en qualité de bénévoles (37 %).

L'âge et les obstacles rencontrés pour s'engager en qualité de bénévole

L'importance attachée au manque de disponibilité pour s'engager en qualité de bénévole variait selon l'âge de la personne interrogée. Huit personnes non-bénévoles sur dix âgées de 25 à 34 ans (80 %) ont invoqué cette raison pour justifier leur absence d'engagement, contre 39 % seulement des personnes âgées de 65 ans et plus.

Les plus jeunes Canadiens étaient plus susceptibles de déclarer ne pas avoir travaillé bénévolement parce que personne ne le leur avait demandé personnellement. Presque la moitié des non-bénévoles (49 %) âgés de 15 à 24 ans ont ainsi justifié leur absence d'engagement en qualité de bénévoles, contre 27 % seulement des personnes âgées de 65 ans et plus.

Les Canadiens plus âgés étaient plus susceptibles de déclarer ne pas travailler bénévolement à cause d'ennuis de santé ou de déficiences physiques. Cet obstacle est particulièrement important pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Au sein de cette tranche d'âge, 58 % des personnes ont déclaré ne pas avoir travaillé bénévolement pour cette raison, contre moins d'une personne sur dix âgée de 25 à 34 ans (9 %).

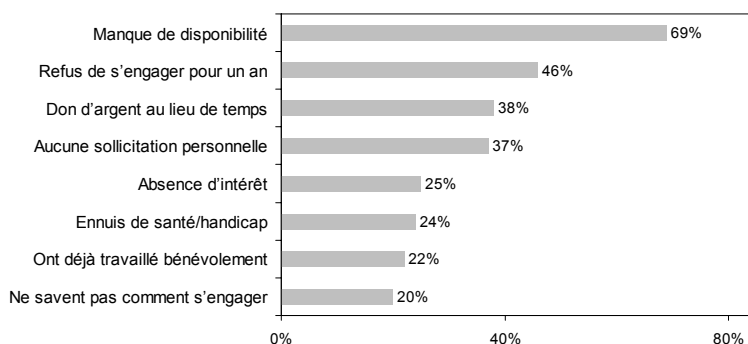
Pour plus de renseignements sur les résultats de l'Enquête nationale de 2000 et 1997 sur les dons, le bénévolat et la participation, y compris le texte complet du rapport synthèse *Canadiens dévoués, Canadiens engagés*, visitez notre site web à www.donetbenevolat.ca.

Nous tenons à remercier le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) pour l'aide qu'il nous a apportée pour la production de ce feuillet de renseignements.

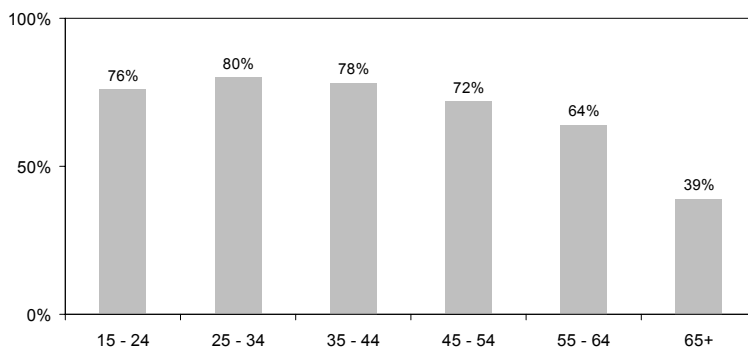
Centre canadien de philanthropie
Programme de recherche
425 avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario), M5G 1T6
téléphone 416.597.2293
télécopieur 416.597.2294

© 2004, Centre canadien de philanthropie

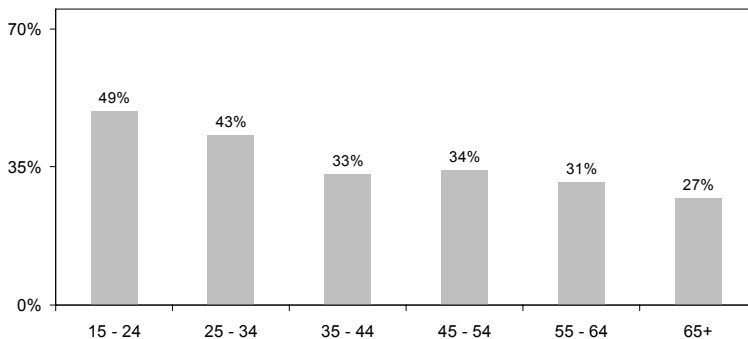
Obstacles à l'engagement en qualité de bénévole



Manque de disponibilité, selon l'âge



Absence de sollicitation, selon l'âge



Ennuis de santé, selon l'âge

